

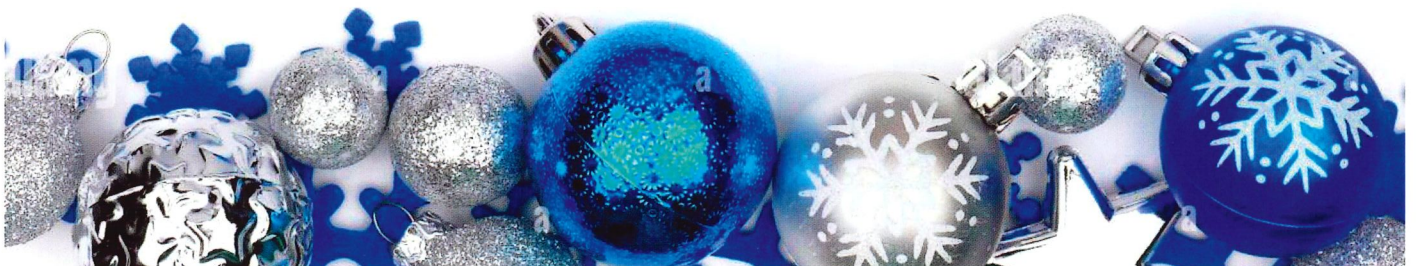


Saint Thomas de Cônac

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE
2024**



N° 1 - 2024
BULLETIN MUNICIPAL
Mairie de Saint Thomas
2, place des anciens combattants
17150 Saint Thomas de Cônac
Tél : 05 46 86 03 40 Fax : 05 46 70 68 40
E-mail : mairie@saintthomasdeconac.fr
<http://www.saint-thomas-de-conac.fr/>



Le Mot du maire

Chers tous,

A l'aube de cette année qui s'achève, il est difficile d'occulter la lourdeur d'un contexte international qui réveille des craintes que nous pensions impossibles à revivre tant leurs simples rappels évoquent les profondes douleurs des heures sombres de notre histoire.

Comment ignorer la souffrance de ceux qui ont tout perdu, par la montée de la violence des combats, des actes ou par les effets ravageurs des catastrophes naturelles et climatiques ?

Vous avez, nous avons su y répondre, chacun à son niveau, par une générosité et solidarité qui forcent l'admiration.

Vous pouvez, nous pouvons en être fiers !

Les portes d'une nouvelle année s'ouvrent sur des enjeux importants pour nos territoires tant européens que nationaux et plus assurément communaux.

Votre conseil municipal, renforcé par la venue de quatre nouveaux conseillers que vous avez élus, s'est déjà attelé à conduire la poursuite des projets en cours mais aussi à en amorcer une diversité d'autres avec pour seule préoccupation notre bien être par le bien vivre ensemble.

Notre village, notre ruralité heureuse c'est à nous de les préserver... et avec moi, le conseil municipal souhaite que chaque St Thomacaise et St Thomacais participe à sa définition.

C'est pour répondre à ces attentes que nous vous invitons, adultes et enfants, car c'est avec eux que se dessine l'avenir, habitants riverains et éloignés, membres d'association et acteurs associatifs, entrepreneurs, artisans et commerçants, soignants..., à contribuer à la réflexion sur nos orientations stratégiques via un forum participatif qui permette de coproduire les axes d'un intérêt général. Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Les inscriptions de notre commune dans les différents programmes subventionnés par l'Europe, l'État, la Région, le Département (Village d'Avenir, Rénovation Énergétique, Traversée du Bourg...) sont autant de dossiers que nous défendons, en votre nom et pour le bien de tous.

Chers tous, le Conseil Municipal et moi-même, adressons à chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur pour 2024 !

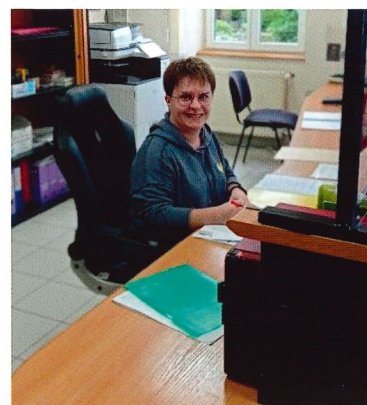


M. le Maire et son conseil municipal seront heureux de vous accueillir le dimanche 14 janvier 2024 à 10h30 à la salle des fêtes pour partager, à l'occasion de la nouvelle année, un moment de convivialité et d'échange autour du verre de l'amitié.

Nous profiterons de ce moment pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous et vos proches

Organisation de la mairie :



Marine JEANNOT vous accueille et répond à vos demandes tous les matins de 8h15 à 12h15.
Elle assure l'accueil public, État Civil, Urbanisme.

Marielle ROBERT assure le suivi administratif :
Gestion Communale, Affaires Juridiques, Comptabilité, Élections.

Formations des employés municipaux effectuées en 2023 :

Bastien: Formation d'intégration des agents de catégorie C. Désherbage des espaces publics dans le respect de l'environnement.

Philippe: La taille de fin de printemps et d'été.

Mickaël: Désherbage des espaces publics dans le respect de l'environnement et signalisation temporaire des chantiers de voirie.

Chantal: Formation obligatoire des gérantes des agences postales communales.

Ericka: L'hygiène alimentaire en distribution de repas.

Nathalie: L'accueil des enfants présentant des difficultés comportementales.

Marine: Etat Civil remise à niveau et diverses formations en urbanisme et en défense incendie.

Marielle: Logiciels NetADS urbanisme, diverses réunions et formations concernant le passage à la comptabilité M57. Webinaires du Centre de Gestion pour le suivi des Ressources Humaines.

Jean-Noel COULON, Jean-Claude COURPRON et Floris FARFIER
assurent l'encadrement

du service technique

L'équipe des employés communaux assurent l'entretien :

Des Bâtiments : Mickaël JEAN
De la Voirie et Fauchage : Philippe PERAUD
Des Espaces verts : Bastien TENAILLEAU

Bastien, sapeur-pompier volontaire, nous a rejoint depuis le 01 mars 2023.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

Il apporte jeunesse et renforce les compétences.





Erika COULON
Nathalie THIRIET
assurent la cantine
et la garderie de l'école.

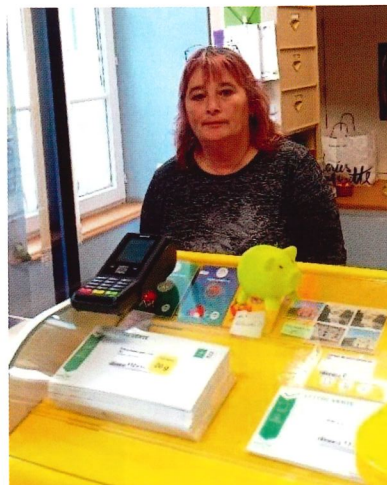


Le point poste est ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15.

Assuré par Chantal ANDRE.

Retraits et dépôts d'espèces sur CCP et livret du titulaire
(dans la limite de 350€ par période de 7 jours)

Vente de timbres
Ventes d'emballages
Colissimo
Chronopost
Relais Colis
Point de livraison



Retrait des lettres et colis en instances
Vente de cartes SIM
Téléphonie.



Communication permanences Conseillère Numérique départementale



Un conseiller numérique au plus près de chez vous.

Afin d'aider les habitants à devenir autonomes dans l'utilisation des outils numériques, le Conseil Départemental propose les services de conseillers numériques.

Prise en main de l'ordinateur, navigation sur internet, création et gestion de boîte mail, installation d'applications sur smartphone ou tablette, démarches en ligne du quotidien... les missions du conseiller numérique sont vastes et ce dans le but de répondre au mieux aux besoins des usagers.

Les accompagnements mis en place dans les communes sont individuels, personnalisés, gratuits et uniquement sur rendez-vous.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à contacter votre mairie.



Horaires ouverture du cimetière :
Hiver : 1 octobre au 31 mars 9h – 18h
Été : 1 avril au 30 septembre 8h – 21h

5 reprises de concessions ont été vendues.
Des cavurnes sont à votre disposition.
Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à la mairie.

Depuis septembre, une ouverture automatique permet l'accès à l'église ouverte chaque jour de 9h00 à 18h00.



Défibrillateur



Le défibrillateur, en libre accès, se trouve à droite de la mairie, sous l'escalier de la salle associative.

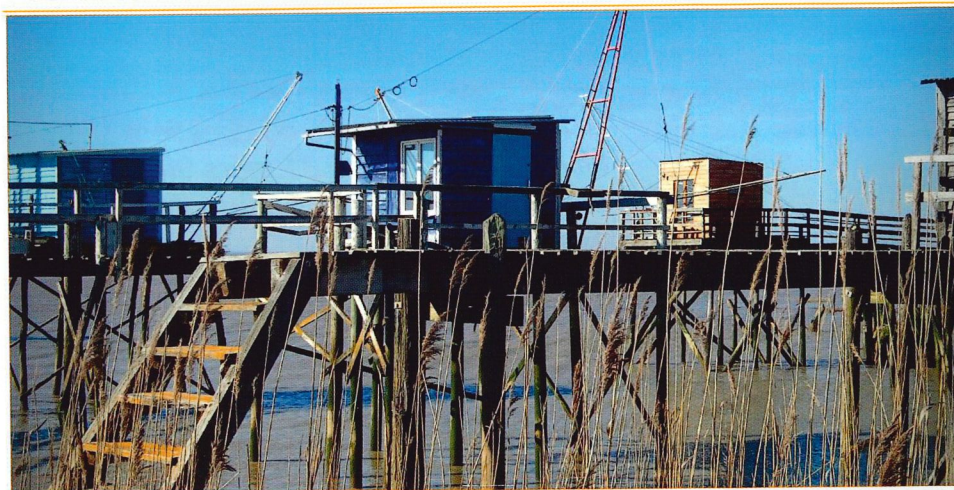
En cas de nécessité, n'hésitez pas à l'utiliser. Son fonctionnement est automatisé.

Vous trouverez les instructions dans sa notice d'utilisation.



Saint-Thomas-de-Conac

Site officiel de la Commune



ACTUALITÉS
CONSEIL MUNICIPAL AVIS DE REUNION
CONSEIL MUNICIPAL ORDRE DU JOUR
Séance du 05 décembre 2023 à 20 heures 00
1 - Délégation du Conseil Municipal au Maire
2 - Frais de missions et de représentation des élus
3 - Commissions Communales
4 - Mise à disposition de personnel par la CDCHS
5 - Consultation convention de participation prévoyance du Centre de Gestion
6 - Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
7 - Fêtes et cérémonies 2024
8 - Devis groupe de froid de la boucherie
9 - Opposition d'implantation d'éoliennes sur la Commune
10 - Proposition de loyer pour location conjointe multiservice et boucherie
11 - Bâtiments : révision des toitures, projet vestiaire atelier, logement A
12 - Programmation de conférences à la salle des fêtes
13 - Questions diverses

Compte rendu des réunions du conseil municipal

Consultation disponible en mairie et sur le site internet de la commune
<http://www.saint-thomas-de-conac.fr/>

**Si vous souhaitez, vous pouvez assister aux réunions du Conseil Municipal.
Vous trouverez les dates et ordres du jour sur IntraMuros
et sur les panneaux d'affichage de la mairie.**

Votre commune utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer.
Téléchargez-la dès à présent !



IntraMuros

IntraMuros est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie.

Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et de celles aux alentours. Abonnez-vous et recevez les alertes de votre collectivité en temps réel.

Répondez aux sondages, alertez votre mairie, consultez l'annuaire communal, abonnez-vous aux notifications de votre association ou d'un commerce.

Consultez le menu de cantine de l'école de vos enfants et bien d'autres choses encore ...

En sélectionnant une commune, vous découvrez les informations et les services de son territoire.



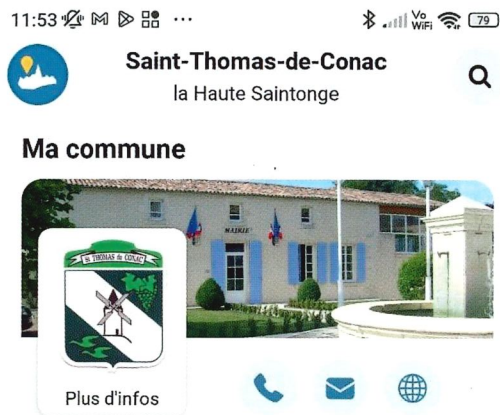
SIGNALER

Le citoyen se géolocalise, prend une photo, choisit la catégorie et renseigne son adresse mail. La collectivité compétente reçoit tout de suite le signalement.



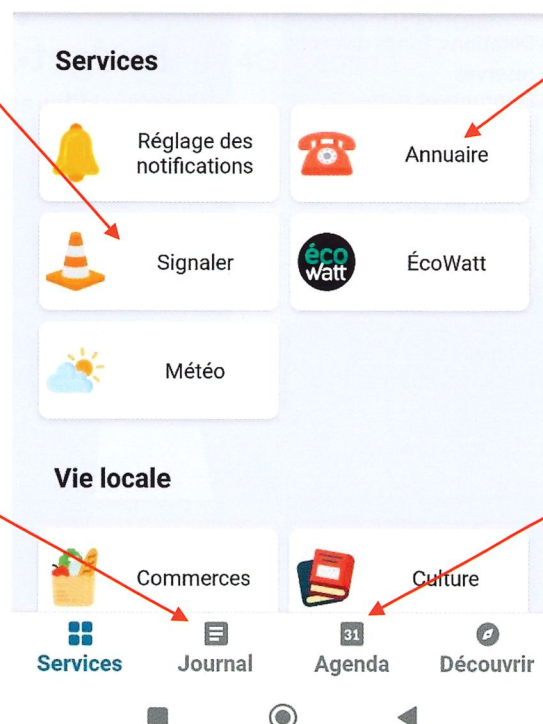
ACTUALITÉS

Le journal se compose des actualités et alertes du territoire. Les associations, écoles et commerces peuvent publier sous le contrôle des collectivités.



ANNUAIRE

Un grand nombre d'informations sont disponibles : numéros de téléphone, adresses mail, horaires, etc.



ÉVÉNEMENTS

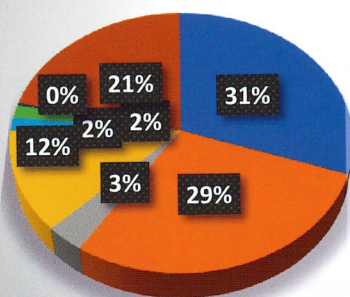
Les administrés accèdent en priorité aux événements de leur commune et de l'intercommunalité, puis à ceux de l'ensemble de leur bassin de vie.

BUDGET

PREVISIONNEL DE FONCTIONNEMENT

Budget 2023

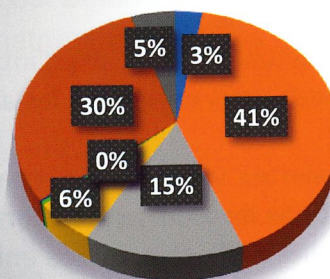
Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations provisions semi budgétaires
- Dépenses d'ordre

Budget 2023

Recettes de fonctionnement



- Produits des services, domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Atténuation de charge
- Excédent de fonctionnement reporté
- Recettes d'ordre

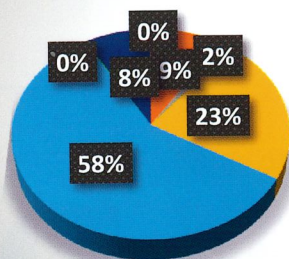
Dépenses	Budget 2023
Charges à caractère général	301 226,55
Charges de personnel et frais assimilés	284 020,00
Atténuations de produits	33 500,00
Autres charges de gestion courante	123 110,00
Charges financières	16 000,00
Charges exceptionnelles	16 000,00
Dotations provisions semi budgétaires	2 500,00
Dépenses d'ordre	209 315,00
	958 671,55

Recettes	Budget 2023
Produits des services, domaine et ventes diverses	29 430,00
Impôts et taxes	405 000,00
Dotations, subventions et participations	144 550,00
Autres produits de gestion courante	55 100,00
Produits financiers	5,00
Produits exceptionnels	4 000,00
Atténuation de charge	2 000,00
Excédent de fonctionnement reporté	297 586,55
Recettes d'ordre	48 000,00
	958 671,55

PREVISIONNEL D'INVESTISSEMENT

Budget 2023

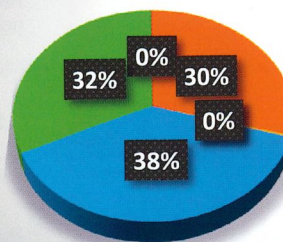
Dépenses d'investissement



- Dotations, fonds divers et réserves
- Emprunts et dettes assimilés
- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Opérations d'investissement
- Déficit d'investissement reporté
- Dépenses d'ordre

Budget 2023

Recettes d'investissement



- Excédent d'investissement reporté
- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement reçues
- Emprunts et dettes assimilés
- Recettes opérations d'investissement
- Recettes d'ordre

Dépenses	Budget 2023
Dotations, fonds divers et réserves	1 000,00
Emprunts et dettes assimilés	63 650,00
Immobilisations incorporelles	12 000,00
Immobilisations corporelles	153 800,00
Immobilisations en cours	398 750,00
Déficit d'investissement reporté	1 074,26
Dépenses d'ordre	57 000,00
	687 274,26

Recettes	Budget 2023
Excédent d'investissement reporté	0,00
Dotations, fonds divers et réserves	203 459,26
Subventions d'investissement reçues	0,00
Emprunts et dettes assimilés	2 000,00
Recettes opérations d'investissement	263 500,00
Recettes d'ordre	218 315,00
	687 274,26

Calcul des Taxes Foncières

Comme chaque année, le Ministère de l'Action et des Comptes Publics nous adresse l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'impositions applicables permettant le calcul des taxes locales directes :

- Taxe foncière bâtie (TFB)
- Taxe foncière non bâtie (TFNB)
- Taxe d'habitation (TH)
- Cotisation foncière des entreprises (CFE)

Chacune d'entre elles est calculée, en appliquant sur des valeurs de base fixées par le ministère, des coefficients (taux de référence) faisant l'objet d'une délibération budgétaire votée par votre Conseil Municipal (CM).

Comme vous pouvez le constater dans le tableau ci-dessous, l'augmentation de chacune de ces taxes repose essentiellement sur la croissance de la base d'imposition déterminée par le Ministère.

	Bases d'imposition effectives 2022	Bases d'imposition effectives 2023	% augmentation valeur de base fixée par l'ETAT	Taux plafond 2023 applicable	Taux référence choix communal 2022	Taux référence choix communal 2023	% du plafond retenu par le CM
Taxe foncière bâtie (TFB)	644015	699400	8,6%	114,54	37,71	37,71	32%
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	175394	187800	7,1%	134,31	43,62	43,62	32%
Taxe habitation (TH)	339234	363320	7,1%	51,91	14,41	14,41	28%
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	66954	75900	13,4%	50,38	25,62	25,62	50%

Quelques exemples d'actions réalisées...

- Bâche de défense incendie
- Antenne 4G...enfin !



Et à venir.



Vérification et entretien
des toitures et gouttières
de nos bâtiments
communaux.



Après le recensement en cours
des zones boisées en surplomb
des routes et lignes électriques
et téléphoniques, nous allons
procéder, après accord des
propriétaires à leur élagage.
Cette opération va entraîner des
arrêtés de voiries générant la
pose de déviations.



Pour rappel, c'est une
obligation pour les
propriétaires de veiller à
l'entretien des haies et
boisements sur leurs
parcelles longeant les
routes.

Mise en œuvre du « Passeport du Civisme »



Un travail en partenariat avec l'école autour de
valeurs telles que le devoir de mémoire, la solidarité,
les liens intergénérationnels, la sécurité,
l'environnement...

ECOLE

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas...

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, les effectifs de l'ensemble du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) St Ciers du Taillon / St Thomas de Conac ont continué de baisser, ne laissant plus d'autres alternatives que la fermeture de la deuxième classe (ouverte il y a 3 ans) ; et c'est à regret que la directrice de l'école Mme Le Capitaine a décidé de quitter l'école, me laissant le poste de chargée d'école (directrice d'école à 1 classe).

Cette année il n'y a donc qu'une classe de CE2 / CM1 / CM2 de 20 élèves (dont 18 garçons et 2 filles !).

Nous continuons de participer aux rencontres sportives avec d'autres classes du secteur.

Au mois de mars, la classe profitera d'une semaine de voile à Port-Maubert et se rendra, au mois de juin, à la piscine de Mirambeau.

Anne-Marie Joubert, Enseignante

L'association des bambins de Saint Thomailon



L'année passée a été mitigée pour l'association, peu de projets ont été effectués à la demande du corps enseignant. Le bilan financier de l'association est malheureusement négatif pour cette année, limitant notre participation aux éventuels projets de voyages.

Nous avons été heureuses de participer à hauteur de 1500 euros au voyage de St Ciers du Taillon et 500 euros pour la sortie scolaire de St Thomas de Conac.

Nous avons offert aux enfants une gourde avec la participation des maitresses qui ont fait faire des dessins aux enfants pour les apposer dessus. Cadeau d'une réelle utilité puisque les bambins en ont besoin régulièrement pour l'école, les sorties et leurs loisirs.

Les ventes de fleurs, madeleines, sapins et notre tombola ont rencontré un vif succès. Nous avons clôturé l'année par une kermesse offerte par l'APE aux enfants du RPI, un moment de joie et de convivialité.

La tombola a été tirée lors de cette manifestation et des lots tels que futuro-cheques, cookéo, tablette, senseo, entrées aux parcs etc...ont fait la joie de nos acheteurs.

Nous déplorons cependant le vol d'un des gros lots de notre tombola et rappelons que tout cela est fait pour les enfants. Nous appelons donc à la civilité, au bon sens et au respect de notre investissement.

Encore une fois la participation des commerçants de nos villages et alentours était au rendez-vous et nous leur adressons un grand merci.

Notre assemblée générale s'est tenue le 26 Septembre. Les bilans ont été votés à l'unanimité par les membres présents. Une nouvelle présidente est à la tête de l'association : Mme Margot MONGRENIER succède à Mme Laure BOUTEILLER qui reste bénévole active de l'association. La trésorière Mme Marie-Anne ADELIN et la secrétaire Mme Elodie MARTINS conservent leurs fonctions ; leurs engagements méritent le respect.

Nous rappelons que l'association des parents d'élèves accueille tout au long de l'année des bénévoles. Toute bonne volonté sera la bienvenue pour accompagner dans la réalisation de projets, tels que la vente de Chrysanthèmes, de chocolats de Noël, les sapins de Noël, les fleurs de printemps, les chocolats de Pâques. Sans compter, les besoins d'accompagnement dont nous aurions besoin pour la réalisation de la journée d'Halloween, du Carnaval, du loto et de la kermesse.

Nous comptons comme toujours sur la participation des parents mais aussi des habitants des communes pour nous aider à faire de ces manifestations un succès. Merci à eux pour leur soutien année après année ainsi que les mairies qui sont d'un soutien sans faille et nous accompagnent chaque année. Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau des bambins: Margot, Marie-Anne et Elodie

COMITE DE JUMELAGE

L'année 2023 bientôt terminée, au seuil de la nouvelle Année 2024, le bureau et tous ses membres vous souhaite Bonne Santé et une Bonne Année !

Nous avons pu réaliser toutes nos activités en 2023 :

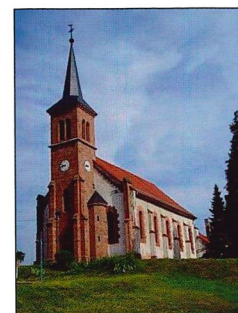
- Soirée Choucroute du 04/02
- Soirée Couscous 11/03
- Concours de boule 03/06 avec l'aide de l'Amicale des boulistes suivi d'un repas convivial à la salle des fêtes.

Voici les activités prévues pour 2024 :

- Soirée Choucroute le 17/02/2024 animée par l'orchestre Cézanéla
- Soirée Couscous le 16/03/2024 animée par Mr Beaulieu
- Un concours de boule dont la date reste à définir.

Nous vous attendons nombreux ...

MERCI à tous les Bénévoles pour leurs participations à la réussite de toutes nos manifestations.



CLUB 4X4 SAINT THOMAS

Bonjour à toutes et à tous, l'association est heureuse d'accueillir de nouveaux membres qui remplacent quelques anciens et de vous faire part des modifications de son bureau.

Président : Yanick LATASTE
Vice-président : Thierry MAZURIER
Trésorier : Valérie MOREAU
Vice-trésorier : Romain AUGÉ
Secrétaire : Stéphane BOUTEILLER
Vice-secrétaire : Jean-Luc JOUBERT

Il me semble bon de rappeler que la vie associative d'une commune comme la nôtre est d'animer, d'apporter un moment d'évasion, de vie, de joie afin de favoriser les rencontres de tous horizons. De faire, par le fait, travailler nos commerces lors des différentes invitations de notre loisir.

Alors bien sûr, c'est une responsabilité et une tâche exaltante, mais combien ingrate pour les quelques bénévoles qui se dévouent et je les en remercie énormément.

Quelques personnes, certes pas beaucoup, cherchent à nous décourager... Ils n'y parviendront pas, car ils ont oublié que nous existons depuis de nombreuses années.

Nous avons réouvert des chemins fermés, dont ils profitent aujourd'hui pour s'y promener.

Bref, essayez donc d'avoir des critiques constructives plutôt que destructrices.

Je suis convaincu que plusieurs associations dans une commune sont des éléments déterminants dans la création de liens entre individus, quelles que soient ses origines, et un moyen de lutter contre l'indifférence et la solitude aussi.

Les pompiers du département m'ont demandé l'autorisation de faire évoluer quelques-uns de leurs véhicules sur nos différents terrains afin de perfectionner leur conduite en terrain accidenté.

Suite à de nombreuses visites, quelques terrains ont été retenus. Après avoir obtenu tous les accords, commune comprise bien sûr, leur périple sur plusieurs jours s'est très bien passé. Et surtout très instructif pour eux. Les quelques sorties que nous organisons se passent toujours dans une très bonne convivialité et avec beaucoup de respect.

Je le rappelle, il nous manque un local pour déposer nos tables, chaises, tivolis, etc...

Merci à la commune pour participer à la recherche de ce local, et merci pour l'attribution de la subvention à ce club.

Les membres du Club et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le président : Yanick Lataste



LES AINES RURAUX, LES BOUTONS D'OR

L'année 2023 se termine, le Bureau et tous ses Membres vous adressent leurs meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé pour 2024.



Nous avons réalisé cette année :
2 concours de belote, 1 repas dansant.
Pour la clôturer, un repas a été offert aux adhérents.

PROGRAMME 2024

Les Membres se retrouvent tous les deuxièmes mercredis du mois pour le loto ou la belote, suivi d'un goûter.

10/01 Assemblée Générale
11/02 Concours de Belote
21/04 Concours de Belote
15/05 Sortie Bateau sur Saintes



19/06 Marche sur Pons suivi d'un repas
20/10 Repas dansant
03/11 Concours de belote
11/12 Repas de Noël gratuit pour les adhérents

Le Bureau serait heureux d'accueillir de nouveaux membres pour participer aux activités proposées. Merci par avance, ils seront les bienvenus.

La cotisation 2024 sera de 12 € qui comprend l'assurance et réductions diverses pour l'ensemble des activités.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les progrès constatés fin 2022 se sont confirmés en 2023. La fréquentation a continué à augmenter ainsi que le nombre de prêts. Depuis le 1er novembre 2022 nous avons reçu 872 personnes qui ont emprunté 1026 documents (livres, DVD, CD).

Un regret tout de même : les enfants de l'école n'empruntent plus de documents, la livraison de livres à l'école ne donnait pas satisfaction et des difficultés techniques empêchent les enfants de venir à la bibliothèque. Petit rappel, la bibliothèque a été créée à l'origine pour offrir la possibilité de lire à tous et en particulier aux enfants de l'école. Affaire à suivre...

Parlons maintenant des bénévoles : Marie-Jo CASTELNAU a fait valoir ses droits à la retraite ; nous la remercions chaleureusement pour les nombreuses années passées à accueillir les emprunteurs. Elle a été remplacée par Joëlle CRAON depuis le mois de Juillet, qui a réussi avec brio sa formation ! Les bénévoles sont donc toujours 4, Joëlle, Sylvie, Francine et Alain, pour vous servir.

La bibliothèque est ouverte le mardi de 16h 30 à 18h 30, le jeudi et le vendredi de 10h à 12h.

La bibliothèque est alimentée par les achats annuels de la commune (50 livres environ) et par la Médiathèque départementale (Bibliobus 1 fois par an et SLEM). Le SLEM est un service qui permet de livrer tous les 15 jours des commandes que nous passons par internet. Si vous cherchez un livre, n'hésitez-pas à nous le commander.

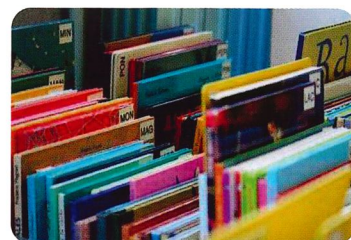
Un grand merci aux généreux donateurs qui complètent nos étagères mais aussi la boîte à livres, située à l'extérieur, près de la bibliothèque.

N'oublions pas que la bibliothèque est aussi un lieu de convivialité où on se rencontre pour discuter de littérature et pourquoi pas d'autres choses. Venez nous rendre visite pour conforter la commune dans son choix d'offrir gratuitement la lecture pour tous à la campagne et pour encourager nos bénévoles.

Adresse mail : bibliotheque.st-thomas-de-conac@orange.fr

Page Facebook : Bibliothèque-municipale-St-Thomas-de-Cônac

Les bénévoles : Sylvie, Francine, Joëlle et Alain.



Association Foncière des Marais SAINT THOMAS - ST DIZANT

2023, année de réélection du bureau qui a eu lieu cet été.

Président : Jean-Claude COURPRON

Vice-président : Jean-François MAZZOCHI

Secrétaire : Philippe GODET

Trésorière : Marielle ROBERT

Membres : René LATASTE; Fabrice LATASTE; Dominique COULON; Hervé FRUNEAU;
Frédéric JOUBERT; Michel ALLAIRE; Tony COURPRON; Damien LOBET



- Depuis, toujours quelques mécontents pour les niveaux d'eau (normal, pas de changement).
- Le petit « port » de la Grange d'Allouet se porte bien grâce aux bons soins de notre ami René, merci à lui ! C'est par sa gestion qu'il est toujours complet, cabanes, pontons et carrelets, pour le bonheur des occupants. Pour preuve une longue liste d'attente...
- Cette année, les chemins blancs n'ont pas trop souffert. Deux personnes pendant une journée et demi ont suffi pour boucher les trous, travail facilité par le régalage effectué au préalable par René. 2024 va être autrement, avec la météo, plusieurs semi de calcaire seront probablement nécessaires.
- Route centrale, un tronçon de 600m a été «rechargé» par l'entreprise COLAS : 29.000€ mais ce n'est pas top. Cette route centrale reste un point noir pour la commune.
- Le curage des fossés est prévu pour mi-décembre. L'état des pelles est médiocre (voire vétuste) mais faisons confiance en l'UNIMA : beaucoup d'administratif et de gros frais d'ingénieries mais pour quels travaux ?

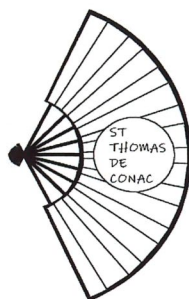
- Bientôt peut-être, dans X années, verra-t-on la réfection du pont des Beaupins ?
- Le broyage des bordures des chemins est toujours fait en août sans problème.
- Concernant la manœuvre des pelles, «merci» à certaines personnes pour avoir contrarié leur fonctionnement (lever ou baisser). Qu'ils prennent conscience qu'ils nuisent au bon équilibre du marais!
- Les ragondins sont un fléau pour nos ouvrages et nos routes. Leur régulation est plus que jamais nécessaire. Ils sont responsables des éboulements, dont quelques-uns ont été réparés cet automne avec les moyens du bord. Ce n'est que le début !

Régulons l'équilibre de la faune et préservons la flore, richesse de notre marais. Restons vigilants pour poursuivre l'éradication des plantes invasives (la jussie, le galéga, le cotonnier, la ronce et l'épine noire).

Un grand merci à ceux qui y travaillent tous les jours.

Bonne année à tous !

Le Président : Jean-Claude COURPRON



ASSOCIATION L'ÉVENTAIL

L'ÉVENTAIL Association loi 1901. Une proposition d'activités variées et conviviales à Saint-Thomas de Conac.

Vous avez envie de peindre ?

- atelier d'aquarelle, le lundi de 14h30 à 17h30
- atelier d'arts graphiques (enluminure, techniques diverses, dessin), le mercredi de 14h30 à 17h30

Vous avez envie de coudre, de tricoter, de crocheter, de broder, etc. ?

- atelier "de fil en aiguille", le mardi de 14h30 à 17h30.

Les activités ci-dessus ont lieu dans la salle des associations du premier étage, accessible par l'escalier extérieur de la mairie.

Vous avez envie de marcher ?

- rendez-vous à la fontaine, place des Anciens Combattants, le jeudi. A 14h30, pendant les mois à l'heure d'hiver, et à 9h30 pendant les mois à l'heure d'été. Les promenades durent environ une heure trente.

Vous avez envie de jouer à la belote, à d'autres jeux de cartes, à des jeux de société ou de plateau, sans participer à des concours ?

- signalez-vous auprès de la mairie ou de notre association. L'activité sera mise en place le mercredi de 14h30 à 17h30, dans la salle des associations du rez-de-chaussée, si les candidats sont en nombre suffisant.

Quel que soit votre niveau dans ces diverses activités, L'Éventail vous accueille dans un esprit d'entraide, de partage des savoir-faire et de détente.

En 2023, les membres de l'atelier d'arts graphiques ont exposé certaines de leurs œuvres dans le hall de la mairie pendant tout l'été, et leurs enluminures plus particulièrement à Petit-Niort, en septembre, pour la journée du Patrimoine. Beaucoup de cadeaux ont été peints et composés pour le marché de Noël. L'équipe dirigeante a été renouvelée, fin août, lors de l'Assemblée générale annuelle.

Elle est maintenant composée de :

Présidente :	Evelyne LECUCQ
Vice-présidentes :	Marie-Joséphine CASTELNAU et Josiane REAU
Trésorier :	Alain CARDINAUD
Secrétaires :	Sylvie SANTERRE et Jean-Claude AUDEBERT
Administrateurs :	Marie-Isabelle HERRERO, Chantal HONET, Joël HONET, Marie SENANOU

En 2024 êtes-vous tentés ?

- Tous les membres de l'équipe sont à l'écoute de vos interrogations et de vos idées lorsque vous les croiserez ici ou là. eventail.saint.thomas@gmail.com
- Venez tester une séance, si nécessaire, et adhérez à L'Éventail : 15 € par an, 30 € pour une famille, 8 € pour une présence partielle dans l'année.

Il est prévu pour les artistes de participer au Salon du livre de Vitrezay (exposition et animation d'ateliers), d'être à nouveau présents à Petit-Niort et lors d'événements qui paraîtront adéquats. Il est certain, dans toutes les activités, de réaliser ensemble des projets enthousiasmants.

L'Éventail remercie la mairie de Saint-Thomas pour son soutien et la mise à disposition de ses espaces associatifs.

L'Éventail vous souhaite un excellent passage de 2023 à 2024.

PETANQUE

Les boulistes sont toujours présents, aussi nombreux, un peu moins quand il pleut heureusement que le terrain sèche vite.

Cette année pas de « Concours » entre nous, seulement 1 Concours convivial, avec un repas très copieux en soirée au profit du Comité de Jumelage (Rolbing).

Journée très réussie avec une majorité d'équipes mixtes (en couples) avec 54 participants et 70 au repas du soir.

Tous les ans on perd quelques copains (on a une pensée pour eux).

De nouveaux joueurs viennent grossir l'effectif pour une moyenne de 20 à 30 chaque mardi après-midi et jeudi après-midi. St Thomas, St Dizant, Semoussac, Mirambeau, St Georges, St Bonnet, Bois, Lorignac, Touvent, St Fort, Champagnolles, St Sorlin, St Ciers du Taillon, Pons.

Toutes ces communes sont représentées, tous les copains n'ont pas peur de faire la route pour retrouver la bonne ambiance habituelle.

Bien sûr le repas de l'année à Vitrezay est gratuit pour 46 joueurs et à prix coûtant pour les conjoints.

Une demi-journée, 9 bénévoles ont changé et fixé les poteaux (fournis gratuitement par Fabrice Lataste) bordant les terrains, taillé quelques arbres, retendu les fils séparant les terrains, remis quelques graviers, arraché des herbes, refait des bancs, des supports de boules et des portes manteaux (Gérard Mounier).



Merci à Tous. Donc Rdv Mardi et Jeudi après-midi au terrain de boules pour des moments de plaisirs partagés

Bonne Année et Bonne Santé (sur le terrain)

La Voie de GUER / IZON

Le mercredi 11 Octobre la Municipalité a accueilli la voie de GUER / IZON une aventure humaine, sportive à vélo. Périples de 20 étapes, nous étions la 18ème (Royan / St Thomas de Conac). Ce défi a été réalisé par deux malades ayant un myélome, maladie rare. Vincent BOURDAIS et Fabien DELAGE, représentant tous ceux qui sont atteints de cette pathologie. Leurs objectifs étant de récolter un maximum de dons pour la recherche médicale de l'association AF3M.

Le vélo club de l'estuaire ainsi que Daniel GRASSY sont allés à leurs rencontres au Port de la Rive (Mortagne / Gironde) pour partager un arrêt pique-nique suivi d'une petite sieste pour Vincent et Fabien. Pour les derniers kilomètres le vélo club a roulé avec eux jusqu'à la place de la Mairie, accueillis en triomphe comme le Maillot jaune. Après avoir repris leur souffle, Conseillers Municipaux, Représentants des associations, Habitants étaient présents à la salle des Fêtes pour soutenir leur cause.

Vincent et Fabien ont pris la parole pour expliquer les degrés de leur maladie et remercier la Municipalité et l'ensemble des personnes présentes.

Après une nuit réparatrice, le jeudi 12 Octobre un petit déjeuner leur a été offert avant de repartir pour leur 19ème étape (St Thomas / Blaye).

L'ensemble des accompagnants de la voie Guer / Izon ainsi que les cyclistes de la commune sont venus les rejoindre pour le départ de St Thomas jusqu'au Port des Callonges. En fin de soirée deux conseillers sont allés à Blaye pour les encourager dans la dernière étape de leur périple.

Aujourd'hui ils sont très satisfaits de leurs efforts et remercient l'ensemble des donateurs.

Depuis cette étape nous restons en contact avec eux.



FÊTES ET CULTURE EN SAINTONGE

Notre association Fêtes et Culture en Saintonge compte une vingtaine d'adhérents dont seize acteurs amateurs.

Cette année 2023 s'est traduite par une riche activité :

- Nous avons joué une pièce de théâtre "Arrêtez tout ça" de Vivien L'héroux les 28 et 29 Janvier. Le sujet dénonçait, avec beaucoup d'humour, les difficultés à recruter des médecins en province. Ces deux séances, quasi complètes, furent un réel succès avec plus de 250 spectateurs. Merci de votre présence !
- Le 03 Mars, Daniel Grassy, notre célèbre cycliste, a animé une conférence narrant sa traversée à vélo, de New-York à Phoenix. Soirée riche en anecdotes, photos et questions-réponses de la part du public toujours conquis.
- A Lorignac le 01 Avril, nous sommes allés voir une troupe voisine, "les têtes de l'art", lors d'une représentation de leur tournée hivernale.
- Début Octobre, les adhérents se sont retrouvés autour d'un repas au restaurant "les Monards" à Barzan.
- Au cours du festival des duos organisés par l'Association Culturelle le 21 Octobre à Mirambeau, nous avons rejoué deux saynètes extraites du spectacle de 2022 « Paroles de Vie ».
- Nous vous préparons un nouveau spectacle théâtral programmé les samedi 3 et dimanche 4 Février 2024. Tous les lundis soirs de 18h à 20h, nous travaillons nos textes et répétons sur la scène de la salle des fêtes (merci à la mairie pour le prêt de celle-ci) : Présentation de deux pièces de quarante-cinq minutes chacune: en première partie « les visiteurs du square » de Martinez avec une histoire d'un sombre trésor caché et en deuxième partie « Faut prendre la vie du bon côté » écrite par Dubois qui aura pour thème la vente mouvementée d'une maison.

Deux sujets traités avec humour et légèreté !

Notre Assemblée Générale a désormais lieu en début d'année, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, une petite pièce, un long texte, un rôle de l'ombre, de la figuration, du montage, du décor, de la couture, ... il y en a pour tous les goûts !

Toute l'équipe associative vous adresse ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2024, tout en vous invitant à venir nous voir et nous rejoindre !



La Présidente
Joëlle Craon
06 74 76 50 85
secretariat.fcs1@orange.fr

ACCA DE ST THOMAS DE CÔNAC

Année 2023

L'année a été marquée par une élection triennale.

Neufs membres ont été élus :

Président : Dominique PERDRIAUD
Vice-Président : Florian OLIVIER
Secrétaire : Laëtitia OLIVIER
Vice-Secrétaire : Philippe BESSIERE
Trésorier : Jean-Pierre ROSSIGNOL
Vice trésorier : Stéphane BERNARD
Membres : Alain ROUSSEAU
Fabien OLIVIER
Tony COURPRON



Le nouveau bureau opte pour les conditions suivantes :

- Respecter toutes les règles de sécurité.
- Pratiquer notre loisir discrètement en respectant autrui et notamment les agriculteurs qui acceptent que l'on chasse sur leurs terres.
- Être ouvert à toutes observations concrètes et pondérées ainsi que celles émanant de personnes n'approuvant pas notre activité de détente.

Programme Saison 2022/ 2023

- Pour le gibier classé nuisible (genre sanglier) les quotas conseillés par la fédération des chasseurs du 17 ont été respectés sur la commune.

Saison 2023/2024

- L'équipe dite de « gros gibiers » œuvre pour le même résultat que l'année passée.

Les lâchers de « petits gibiers » ont été maintenus malgré une très forte augmentation de prix. Des essais de lâchers de faisans reproducteurs ont été effectués sur un large territoire de façon à retrouver une souche plus sauvage et ainsi ne plus faire de lâchers tels ceux dits de « tirs » à l'avenir.

Animations : de L'A.C.C.A.

- chasse à courre au chevreuil, au lièvre et au sanglier (le 31 Mars 2024)

L' A.C.C.A remercie le Conseil Municipal de ST THOMAS DE CONAC pour sa généreuse subvention. Elle invite quiconque voudrait connaître cette activité / loisir à prendre rendez-vous pour participer à une action de chasse, le but étant d'atténuer l'image méprisante, galvaudée par de mauvaises informations.

L'association avec toute son équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente

Ses Meilleurs Vœux pour 2024

Le Président : Dominique PERDRIAUD

TENNIS CLUB SAINT THOMAS-MIRAMBEAU

Une nouvelle saison tennistique a démarré avec 68 licenciés, répartis sur 12 séances par semaine. Les cours ont lieu les lundis, jeudis, vendredis et samedis au gymnase de Mirambeau en période hivernale et sur les courts extérieurs de Saint Thomas et de Mirambeau dès que le temps le permet.

Un énorme merci aux parents, aux enfants, à tous les licenciés de nous faire confiance et à Florence, notre coach, pour autant d'implication !
Très belle année à tous et toutes !!



Fête de l'école de tennis, juin 2023

Pour toute demande ou inscription :

tc.stthomasmirambeau@gmail.com ou contacter Florence au 06 76 10 88 46

page fb : tennis club St Thomas - Mirambeau



Séance du conseil municipal du 5 décembre 2023

LOI ANTI-GASPILLAGE

CE QUI VA CHANGER EN 2024

À partir du 1er janvier 2024

LES BIODÉCHETS

(restes alimentaires, déchets biodégradables...)

N'IRONT PLUS DANS LE SAC NOIR ET DEVRONT ÊTRE COMPOSTÉS.



OU TROUVER UN COMPOSTEUR ?

Les composteurs individuels **SONT FOURNIS GRATUITEMENT AVEC BIOSEAUX** sur simple demande auprès de :

- Votre mairie
- Votre déchèterie
- La communauté de communes

05 46 48 78 34 ou

service-om@haute-saintonge.org

JE N'AI PAS DE JARDIN, COMMENT FAIRE ?

Des sites de compostage partagés seront prochainement mis en place dans vos communes, avec un accompagnement spécifique.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU SUIVI DU COMPOSTAGE PARTAGÉ, OU VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez le service déchets

service-om@haute-saintonge.org

POUR COMPOSTER, SUIVEZ LA RECETTE !

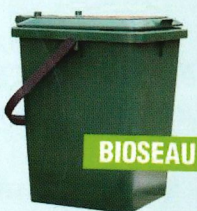
1 DU VERT MATIÈRES HUMIDES
Epluchures, restes de repas, herbes, tontes...

2 DU BRUN MATIÈRES SÈCHES
Feuilles, brindilles, broyat de végétaux, copeaux de bois...
Recouvrez votre ajout par du brun pour éviter les moucheron et les odeurs !

3 DE L'AIR
Grattez et brassez dans le composteur votre ajout avec les matières organiques déjà présentes.

4 DE L'EAU
Maintenez une humidité suffisante dans le composteur. Après 5 à 6 mois la matière s'est totalement transformée en humus !

5 COMPOST
Videz votre compost une fois par an et utilisez l'humus pour votre jardin !



50%

50%



! Viandes, poissons, laitages, agrumes peuvent être présents en petits morceaux, recouverts de brun.

- Mégots, sacs, matières recyclables, litière...



RÉGION Nouvelle-Aquitaine

www.haute-saintonge.org

Merci à St-Ciers Imprimerie : 05 57 32 79 90